

M. GAMBETTA. — Telle a été mon appréciation.

M<sup>e</sup> LACHAUD. — J'ai devant moi un témoin dont je discuterai plus tard la déposition, et nous aurons ensemble à examiner de grandes choses. Je le ferai simplement, avec la convenance qu'un avocat doit toujours observer; mais, que M. Gambetta le sache bien, ce que j'aurai à lui dire sera clair, et il n'aura pas à se plaindre de rencontrer des insinuations sous mes paroles.

M. LE PRÉSIDENT. — M<sup>e</sup> Lachaud, veuillez vous adresser au conseil et non au témoin. C'est une question de forme; mais je tiens à ce qu'elle soit observée.

M<sup>e</sup> LACHAUD. — Mes paroles sont précises; je dirai ce que je veux dire, tout ce que je veux dire, et je parlerai devant le conseil assez clairement pour qu'on ne puisse pas m'accuser de recourir à des insinuations.

M. GAMBETTA. — Je les ai rencontrées, j'y ai répondu.

M. TOUSTAIN DU MANOIR, capitaine au 1<sup>er</sup> tirailleurs algériens. — Je me suis échappé des mains des Prussiens; le 10 septembre, j'ai rencontré à Arlon des émissaires du gouvernement de la défense nationale. Ces messieurs me demandèrent des renseignements sur le pays que je venais de parcourir. Ils étaient porteurs d'une dépêche du général Le Flô, qu'ils me firent voir, et que je lus. Dans cette dépêche, le général Le Flô informait le maréchal Bazaine des derniers événements, il lui disait que les yeux de la France étaient fixés sur lui en ce moment, et que tout l'espoir reposait sur sa tête.

Ces messieurs, d'après les renseignements que je leur donnai, se dirigèrent du côté de Metz, mais je ne crois pas qu'ils aient réussi à y pénétrer.

M. MANGIN, clerc de notaire à Longwy. — Vers le 10 ou le 12 septembre, je causais avec le capitaine Toustain Du Manoir, qui s'était évadé de Sedan et qui se trouvait comme moi à Arlon, lorsque nous fûmes abordés par M. Clarck, qui était porteur de dépêches et qui me demanda quelle était la route la plus sûre pour pénétrer à Metz. Je la lui indiquai aussi bien que possible.

M. CLARCK, inspecteur de la Compagnie des omnibus. — Je crois que c'est le 11 que je suis parti de Paris. J'avais reçu une dépêche de M. de Kératry, ainsi qu'une petite lettre de la maréchale Bazaine. La dépêche était du général Le Flô; elle me fut remise et je partis le soir vers huit heures. Arrivé à Arlon, j'ai demandé des renseignements, et me suis rendu à Longwy. Je n'ai pu pénétrer à Metz.

*L'audience est levée.*

#### AUDIENCE DU 17 NOVEMBRE.

M. LE COMMANDANT GUIOTH. — Vers le 15 ou le 20 septembre, j'ai été chargé de conduire aux avant-postes, du côté de Vigneulles, et de faire sortir de nos lignes un émissaire auquel M. le maréchal avait confié deux dépêches, l'une pour le gouvernement, soit à Paris, soit à Tours, l'autre pour madame la maréchale, à Tours. Il devait essayer d'abord d'aller à Paris, et ce n'est qu'ensuite qu'il devait se rendre à Tours. J'ignore s'il a pu accomplir sa mission.

M. MOULIN, voiturier. (Ce témoin est celui que le commandant Guioth a fait sortir de Metz.) — Pendant le blocus, je suis entré à Metz, venant de Sarrebrück. Vers le 20 septembre,

on me demanda au quartier général si je voulais faire mon possible pour porter des dépêches; j'ai répondu que oui. J'ai parlé à M. le maréchal Bazaine et je suis parti le lendemain. Je ne me rappelle pas l'endroit par où on m'a fait sortir.

M. LE PRÉSIDENT. — Combien vous avait-on remis de dépêches?

M. MOULIN. — Je n'en avais qu'une, monsieur le président.

M. LE PRÉSIDENT. — Qui est-ce qui vous a remis la dépêche?

M. MOULIN. — C'est l'aide de camp de M. le maréchal Bazaine. Celui-là me donna un mot d'écrit où il y avait : « Je me porte bien, Bazaine. »

M. LE PRÉSIDENT. — Après cela, vous êtes resté chez vous, à Donchery?

M. MOULIN. — Non, j'ai passé treize mois en Prusse.

M. LE PRÉSIDENT. — On vous a mis en prison?

M. MOULIN. — Oui, j'ai été maltraité par les Allemands et prêt à être fusillé; ils m'ont attaché et donné des coups, en veux-tu, en voilà. Tout cela, c'est de la faute de M. le maréchal Bazaine, qui n'aurait pas dû me donner ce mot d'écrit. Je faisais mon possible, comme tout le monde, pour sauver ma patrie.

M. LE COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT. — Vous n'étiez pas chargé de donner des nouvelles de Metz au gouvernement qui était à Tours?

M. MOULIN. — Non.

M. LE PRÉSIDENT. — Vous étiez simplement chargé d'une dépêche pour M. le général Trochu à Paris?

M. MOULIN. — Oui, mon président.

M. LE PRÉSIDENT. — Si vous n'aviez pas pu entrer à Paris, aviez-vous quelque ordre pour vous rendre ailleurs?

M. MOULIN. — J'aurais fait mon possible pour entrer à Paris; j'étais bien entré à Metz.

M. LE COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT. — Où était adressée la lettre qu'on vous avait remise pour madame la maréchale?

M. MOULIN. — A Versailles.

A la suite de cette déposition, le commandant Guioth est rappelé. Le conseil veut éclaircir ce point : Moulin avait-il pour mission de se rendre à Tours, dans le cas où il ne pourrait pénétrer à Paris. Après débat contradictoire, il est prouvé qu'on ne lui avait pas parlé de Tours.

M. LE CAPITAINE DE LA FERTÉ. — A la fin d'octobre, je reçus de Tours une lettre de ma mère; on me donnait, dans cette lettre, des nouvelles de madame la maréchale Bazaine, qui était au couvent des Dames-Blanches, à Tours. Je suis allé chez M. le maréchal pour lui communiquer la portion de cette lettre qui pouvait l'intéresser; après avoir lu le passage, il me dit : « Capitaine, je vous remercie, c'est la première nouvelle que je reçois de ma femme; je la croyais en Espagne. »

M. JACOB, soixante-seize ans, ancien receveur particulier des finances. — Je suis Lorrain, aussi, plein de perplexité sur le sort de Metz, je voulus tenter de me rendre dans cette ville. Le général Le Flô essaya de me détourner de ce projet, à cause de mon âge, mais devant mon insistance, il céda et me remit un papier pour M. le commandant de l'armée du Rhin.

Je partis le 12. Arrivé à Namur, je sus pertinemment qu'à cette époque, le 15, tout était connu par l'armée et par les autorités militaires de la place de Metz.

Il y aurait donc eu de ma part une grande inutilité à continuer mon voyage. Je demandai alors un émissaire sérieux pour le charger de ce que j'avais voulu faire moi-même; on m'en indiqua un, et je lui remis ma dépêche.

M. MIGEON, jardinier. — J'ai été chargé de dépêches que je devais remettre aux premières autorités françaises que je rencontrerais. J'ai remis ces dépêches au major du 20<sup>e</sup> ou du 25<sup>e</sup> de ligne qui remplissait des fonctions militaires à Epernay; puis je suis retourné à Verdun. On m'a renvoyé une troisième fois pour aller à Paris, et j'ai rempli la mission dont j'étais chargé.

Dans le commencement de septembre, on a désiré me faire partir une quatrième fois pour Paris; je suis parti, étant porteur de dépêches pour le ministre de la guerre. J'y suis arrivé le 18 septembre, et j'ai remis la dépêche au ministre de la guerre. Trois jours après, le 21, j'ai été chargé par le ministre de la guerre de porter une dépêche au maréchal Bazaine, à Metz, mais je n'ai pas pu franchir les lignes, parce que le blocus était complet autour de Paris. J'ai pris alors du service dans les francs-tireurs de la Presse, et j'ai combattu avec ces messieurs.

M. DONZELLA, marin. — J'ai été appelé par le commandant Thomassin le 7 septembre.

M. LE PRÉSIDENT. — Vous étiez à Paris?

M. DONZELLA. — Oui, monsieur le président. J'étais attaché à la flottille des canonnières de la Seine à Saint-Cloud. On demanda des marins de bonne volonté pour être plongeurs. Je me proposai; je savais bien nager, j'ai dit que j'irais où on m'enverrait. Le 7 septembre, je suis allé à Paris, à la préfecture de police, et, le 13 septembre, à onze heures du soir, je prenais le chemin de fer à la gare du Nord. M. de Kératry m'avait remis une dépêche roulée en forme de cigarette, que je devais porter au maréchal Bazaine. Cette dépêche était si petite qu'on avait cru devoir me charger, au cas où je pourrais réussir, de dire oralement au maréchal que sa famille était à Tours.

En arrivant à Luxembourg, je me présentai au consul français, qui me dit d'aller à Thionville. Je partis pour Thionville où j'arrivai le 17 au soir ou le 18. Je me présentai à la place; le colonel Turnier était au Café Français; je lui présentai un billet qui m'avait été donné par M. de Kératry, et dans lequel il me recommandait aux autorités militaires.

« C'est très-difficile, me répondit-il, vous ne le pourrez pas, vous serez arrêté, ou vous serez tué... » enfin mille choses.

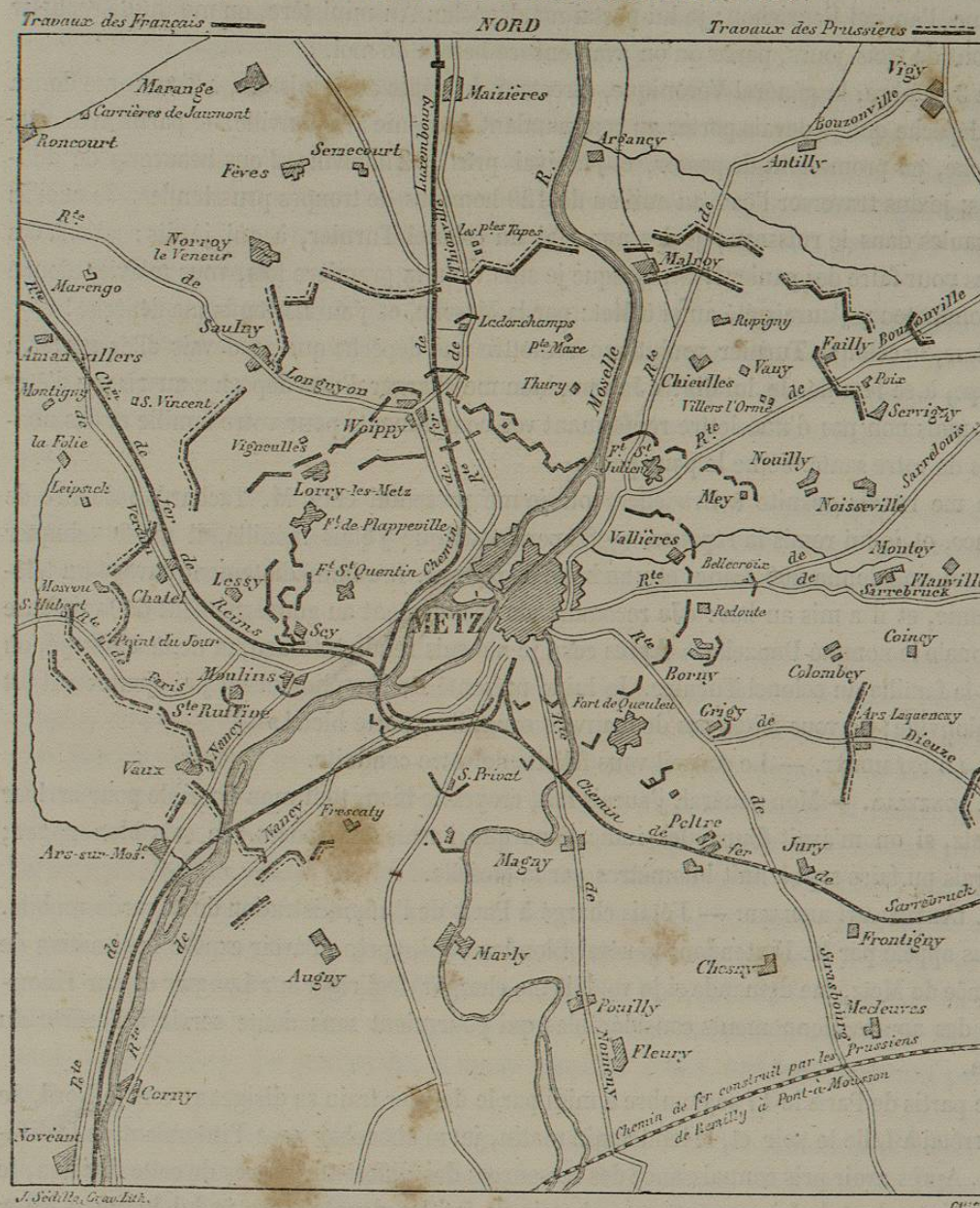
Je lui dis: « Je suis venu, j'ai des ordres et il faut que je passe; je suis bien arrivé à Thionville, je pourrai bien aller jusqu'à Metz.

Je lui exposai ensuite que c'était par la Moselle que je comptais passer, mais que j'avais besoin d'un conducteur pour me conduire à la Moselle. « Cherchez, » me dit le colonel Turnier.

« — Moi, je ne suis pas de la ville, comment voulez-vous que je cherche un individu pour me guider? C'est à vous à me donner un guide pour m'aider à parvenir auprès du maréchal Bazaine. » Voilà ce que je répondis au colonel Turnier.

Au bout de trois jours, le colonel Turnier me dit: « Je ne peux pas vous envoyer à Metz; donnez-moi votre dépêche, je la ferai passer. Et puis vous allez aller à Tours, où vous porterez une dépêche de Metz qui vient de tomber par ballon. — Alors, vous garderez ma dépêche? dis-je au colonel. — Oui, et je vais l'envoyer à Metz par un homme sûr, qui

## INVESTISSEMENT DE METZ EN 1870.



pourra passer, parce qu'il connaît le pays; tandis que vous, qui êtes étranger à ce pays, vous ne passeriez pas.

« — Je suis fâché, ai-je dit au colonel Turnier, de ne pas pouvoir remplir ma mission, car si vous m'aviez trouvé un homme pour me conduire dans la Moselle, j'aurais fait mon voyage à la nage; j'aurais été pris ou non, c'était mon affaire!